



APPEL DE CANDIDATURES

Membre du Comité de suivi

de la politique familiale de la Municipalité de Lac-Simon

La Municipalité de Lac-Simon est présentement en appel de candidatures pour fins de nomination des membres du Comité de suivi de la politique familiale municipale (PFM).

La politique familiale municipale de Lac-Simon a été adoptée le 2 août 2024 par le Conseil municipal en vertu de la résolution 262-08-2024. Dans le cadre de cette politique, un Comité de suivi sera constitué pour la mise en œuvre du plan d'action de la politique.

Le Comité sera constitué de six (6) membres servant un mandat de quatre (4) ans, de 2024 à 2027. L'un des sièges sera occupé par un membre du Conseil municipal, qui fera le lien entre le Conseil et le Comité. Ce dernier se réunira au moins trois (3) fois par an et au maximum douze (12) fois par an. Les membres du Comité auront pour mission de mettre en œuvre le plan d'action visant à améliorer la qualité de vie des familles dans la région. Les divers thèmes et activités du plan d'action incluent :

- Aménagement et infrastructures
- Habitation
- Transport
- Sécurité
- Communication et vie communautaire
- Loisirs et culture
- Gouvernance positive

Le document de présentation de la PFM 2024-2027 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

[Politiques - Municipalité Lac Simon \(lac-simon.net\)](https://lac-simon.net/politiques)

Toute personne intéressée à contribuer à sa communauté en siégeant sur cet important Comité et ayant un intérêt ou des connaissances liées à l'organisation de différentes activités est invitée à soumettre sa candidature par l'envoi d'une lettre de motivation.

La candidature doit être transmise à l'attention de Madame Marie-Pier Lalonde Girard à l'adresse courriel : dg@lac-simon.net. Les candidatures seront reçues au plus tard à 16 h, le 1^{er} novembre 2024, à défaut de quoi elle risque de ne pas être considérée pour des raisons purement administratives.